Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive

Une ministre qui prend le temps d'écouter mais qui n'est pas seule à décider…

Feuille de route et mandats…

EPA-FSU a été reçu par la ministre des sports ce lundi 4 septembre Avenue de France. Elle était accompagnée de sa directrice de cabinet Mme Chantal De Singly et du DRH des ministères sociaux, M. Joël Blondel. La délégation EPA était constituée de Marie-Christine BASTIEN, secrétaire nationale à la coordination, de Didier HUDE, secrétaire national à l'organisation et de Pierre LAGARDE, secrétaire national du collège des professeurs de sport.

Nous avions adressé au préalable une lettre précisant nos attentes et les points sur lesquels nous attendions des réponses.

La ministre a entamé la rencontre par une présentation de sa feuille de route. Elle a évoqué deux axes principaux avec d'une part les Jeux Olympiques à Paris en 2024 et d'autre part le sport dans la société ; elle a notamment insisté sur trois priorités qui sont le sport santé, le développement du sport féminin et celui du sport à destination des personnes handicapées. Elle a également fait part de sa volonté de travailler dans un cadre interministériel. Depuis qu'elle est ministre, elle effectue un état des lieux de l'organisation du sport en France que ce soit au niveau de ses services qu'au niveau du mouvement sportif et des collectivités territoriales. EPA a pour sa part fait une rapide présentation du syndicat précisant notamment le fait de syndiquer dans les champs du sport et de la jeunesse que ce soit dans le secteur privé associatif ou dans le public. Nous avons précisé nos mandats :

- regrouper Jeunesse ET Sport dans un même ministère et affirmer la dimension éducative de nos missions ;
- création de directions régionales et d'unités territoriales ;
- sortie de la DRH des ministères sociaux pour intégrer une DRH au sein d'un pôle éducatif.

De l'urgence de revoir l'organisation des services…

Nous avons appuyé ces demandes par le constat de la souffrance actuelle des collègues dans les DR et DDI, nous avons témoigné des dysfonctionnements liés à la RGPP et à la MAP (tensions entre collègues de DR et DDI, spécialisation des sites des anciennes DR qui éloigne les PTP du terrain et des usagers, rupture des liens entre ministère et DDI, etc.). A ce titre, nous avons dit que la mise en œuvre des politiques publiques est plus efficiente si elle s'appuie sur des dynamiques régionales telles qu'elles pouvaient exister au temps des DRDJS quand les collègues de DDJS de la DR et du CREPS pouvaient travailler en équipe. Nous avons pris l'exemple de l'organisation du suivi du CNDS qui a véritablement provoqué de la discorde entre collègues de DR et de DDI. De même, nous avons donné l'exemple des nouvelles régions XXL dans lesquelles des collègues portent un dossier autrefois effectué par deux ou trois collègues ; au-delà de la charge de travail que cela représente, nous avons insisté sur la baisse de qualité du service rendu aux usagers. Nous avons également redit notre attachement au fait que le mouvement sportif bénéficie d'un appui technique spécifique à travers l'intervention des CTS rémunérés par l'Etat. Ce fonctionnement permet à la France de briller sur la scène internationale mais aussi aux disciplines sportives de se développer sur notre territoire grâce notamment à la formation de cadres.

La ministre s'est dite consciente de la souffrance des agents et nous a affirmé que cela était sa préoccupation première. Elle nous a également dit que la régionalisation était une piste sur laquelle son ministère travaillait afin de recréer des dynamiques locales et de redonner du sens aux missions des PTP. Pour ce qui est de quitter la DRH des ministères sociaux, la directrice de cabinet nous a déclaré que cela n'était pas un objectif en soi et que la priorité était de revoir la réorganisation des services.

De la nécessité de reparler métiers…

La ministre et sa directrice de cabinet ont été intéressées d'entendre des propositions d'organisation régionale s'appuyant sur l'ensemble des collègues d'une région (DR(D), DDI et CREPS. Elle a confirmé son intention d'ouvrir une réflexion sur les métiers. Nous avons demandé que cette réflexion soit accompagnée par le CNAM. La ministre et la directrice de cabinet ont trouvé la proposition intéressante.

Nous avons également demandé où en était le PPCR en faisant part de nos inquiétudes quant au retard pris. Nous n'avons pas eu de véritable réponse à cette question, Joël Blondel nous annonçant simplement vouloir prendre rapidement l'attache de la DGAFP. Affaire à suivre…

Pour ce qui est des CREPS, nous avons demandé à la Ministre de mettre en place comme cela a été acté en CTM le Comité national de suivi des établissements. Elle a pris note et dit vouloir donner suite à cette demande.

A la fin de l'audience comme la ministre réévoquait la promotion du sport santé, nous sommes intervenus pour dire que le sport avait certes beaucoup de vertus mais qu'il fallait aussi le considérer comme une réelle activité éducative et pas seulement comme un outil qui soignerait tous les maux de la société.

Nous avons pu balayer très librement un grand nombre de sujets. Mais nous avons eu aussi le sentiment que la ministre avait des consignes de prudence et que notre avenir se joue dans d'autres ministères : Fonction Publique, Budget, …

Sur la structuration actuelle du ministère nous avons rappelé la nécessité de permettre à tous les PTP d'intervenir sur l'ensemble du territoire régional au lieu de rester dans les segmentations mortifères des DDCS/PP et nous avons clairement défendu le fait que les Affaires Sociales devaient avoir un service régional dédié avec ses unités territoriales (schéma des ARS). Le réseau JS devait avoir le même principe de structuration avec une DR (donc un seul CT/CHSCT JS par région) dotée d'unités territoriales et un CREPS par région pouvant avoir plusieurs sites.